

NOTRE PRONONCIATION¹

On parle beaucoup, dans notre Province, de *refrancisation*. Le mot seul est nouveau ; la chose est ancienne. Surtout durant le dernier demi-siècle, et dans tous les domaines, des efforts ont été tentés en vue d'assurer la survivance au Canada de la langue française, d'empêcher qu'elle ne s'altère, et aussi de l'améliorer. Un mouvement d'ensemble inauguré il y a quelque vingt-cinq ans poursuit encore ce dessein, tandis que surgissent des initiatives plus jeunes, qui n'ont pas d'autre objet.

Il y a place pour toutes les bonnes volontés ; car il y a beaucoup à faire, et plusieurs éléments concourent à la correction du langage. Aussi chacun fait-il porter ses observations sur ce qu'il lui paraît le plus urgent de réformer. Celui-ci s'applique, par exemple, à reprendre dans notre parler les tours incorrects, parce que la syntaxe est de première importance en ce qu'elle touche à l'art de penser ; celui-là se préoccupe surtout du vocabulaire, parce qu'avant de construire il faut se procurer des matériaux, et que pour faire des phrases on doit d'abord avoir des mots ; un autre pourchasse les prononciations vicieuses, parce que les mots ne sont que des sons agglutinés, et qu'il faut donc savoir émettre des sons avant que de dire des mots.

Il convient que l'effort vers un parler meilleur se porte ainsi sur tous les points où notre langue est courte. Nous ne saurions impunément négliger aucun de ces éléments ; et parce qu'il est impossible de les traiter tous à la fois, on ne peut faire de reproches à celui qui s'occupe de l'un plutôt que de l'autre. Cependant, l'importance relative de chaque matière, phonétique, lexicale, morphologie et syntaxe, dépend du but qu'on se propose d'atteindre ; et à notre point de vue, qui est la correction générale du langage, ne paraît-il pas, sans que pour cela il y ait lieu d'attribuer à la phonétique

1. Causerie faite à une séance publique de la Société du Parler français au Canada.

une prépondérance absolue, ne paraît-il pas que nous devrions d'abord chercher la précision et l'exactitude de la prononciation ?

Le fait phonétique est à la base de toute étude linguistique. C'est par l'évolution des sons que se forment, et aussi que se déforment les langues ; d'autres influences y contribuent ; mais c'est la prononciation qui donne sa forme au mot, qui le modifie dans ses éléments matériels, qui le fait vivre et se développer ; elle peut, quand il se fait vieux, lui créer une nouvelle jeunesse ; il lui arrive aussi de l'altérer au point que, ne le reconnaissant plus, la langue littéraire le laisse tomber et mourir. Cela ne va pas, il est vrai, sans que s'en mêle encore la sémantique, qui change et multiplie les acceptions jusqu'à vider parfois un mot de son sens propre, pour lui prêter une signification que contredit son origine. Le phénomène phonétique ne se trouve pas moins à la source de toutes les évolutions du langage.

C'est assez pour qu'il y ait lieu de s'en préoccuper. Attirer, renouveler plutôt l'attention sur ce point, c'est le seul objet des quelques observations que je me propose de présenter sur notre prononciation. Je ne prétends, là-dessus, faire la leçon à personne, ni enseigner quoi que ce soit de nouveau. Il y a, du reste, en cette matière, beaucoup de choses qu'il appartiendrait à un maître de dire et dont je me garderai bien, pour cause, de parler. A ce propos, je me rappelle un mot de Francisque Sarcey. Il faisait alors, dans le journal *le Temps*, une chronique hebdomadaire, dans laquelle il se plaisait à répondre aux questions que ses lecteurs lui adressaient sur les sujets les plus divers, littérature, art, sociologie, et le reste. Un jour, il avait reçu une lettre où l'on sollicitait son avis sur un point de prononciation : fallait-il dire, en chantant le cantique de Noël : « Il est né, le divi-n'enfant », ou bien : « Il est né, le *divin n'enfant* » ? Par là, se trouvaient soulevées toutes les questions concernant l'émission des nasales à la fin des mots et celles qui touchent à la difficulté des liaisons. Le spirituel écrivain commença par des considérations générales où se retrouvait l'indécision légère dont il était coutumier ; il expliqua aussi comment c'était une faute de prononcer *u-n'homme* au lieu de *un n'homme*, et en passant, fit remarquer qu'il y avait une différence entre *le fils' de l'homme* et *le Fi(ls) de l'homme*. Puis, venant à la question, il s'en débarrassa avec aisance :

« Dans le cantique de Noël, faut-il prononcer *divi-n'enfant* ou *divin n'enfant* ? Je pense, dit-il, que le plus sûr est de dire *enfant divin*. »

Pour résoudre des difficultés de ce genre, il faudrait pouvoir le faire avec l'élégante désinvolture du vieux chroniqueur. D'ailleurs, il n'importe peut-être pas beaucoup que chacun sache comment se prononce exactement tel mot rarement employé, ni pourquoi on le doit prononcer ainsi. Le jour où il me faudra connaître comment *thie* se prononce dans *chrestomathie*, eh bien, je prendrai la peine de le chercher et j'aurai le plaisir de l'apprendre. De même, pour désigner un certain rasoir par le nom bizarre que les savants lui ont donné, faut-il dire *pogonotome* ou *pogonotôme* ? Vous n'en savez rien, moi non plus, et pour l'heure cela ne nous inquiète guère.

Si quelqu'un avait en l'esprit des questions de cette espèce, on serait tenté de lui répondre comme Ernest Legouvé à celui qui demandait de quel nom il faut appeler la clef dont on se sert pour accorder un piano ; Legouvé répondit : « Si vous êtes accordeur de piano, vous devez le savoir mieux que moi ; si vous n'êtes pas accordeur de piano, vous n'avez pas plus que moi besoin de le savoir. »

Une question se pose, d'une portée plus générale et d'un intérêt plus vif : que faut-il penser de notre façon de prononcer le français ?

Si notre prononciation présente les symptômes de quelque malaise, il est opportun de les connaître, afin d'appliquer les remèdes convenables. Ce diagnostic est nécessaire. On l'a fait, et les caractères de notre prononciation ont été plus d'une fois analysés ; mais il peut être utile d'en parler encore, et, sans examiner tous les phénomènes phonétiques qui nous sont propres, de signaler au moins quelques traits principaux.

Mais d'abord, au point de vue qui nous intéresse en ce moment, que faut-il entendre par *notre prononciation* ?

Ce n'est pas la prononciation populaire que je propose à votre examen. Elle est cependant la plus riche pour celui qui s'intéresse au développement de l'idiome. Car le peuple est l'artisan qui forge les mots, et ce n'est pas par l'altération des sons qu'il y contribue le moins. Aussi est-ce chez lui qu'il faut avant tout observer les faits pour découvrir les lois mystérieuses qui président à l'évolution des sons d'une

langue. Mais présentement notre objet est plus modeste : nous voulons seulement savoir si notre prononciation est bonne, afin de la pouvoir corriger si elle ne l'est point. Cela ne saurait concerner, du moins immédiatement, la prononciation populaire. A dire vrai, le peuple, en parlant, ne fait pas de fautes de prononciation ; il ne peut pas en faire, car la faute est un manquement aux règles établies, et aucune règle ne restreint, en matière de langage, la liberté populaire ; le rôle du peuple est précisément de mettre en œuvre la force révolutionnaire, sans quoi les mots ne vivraient pas. Le jour où la règle fixera la prononciation populaire, où par conséquent on pourra dire que le peuple fait vraiment des fautes de prononciation, ce jour-là, la langue commencera de mourir. Le peuple, donc, ne prononce pas mal ; il prononce *autrement*, pourrait-on dire. Il s'en tient à la prononciation d'autrefois, ou s'efforce de préparer celle de l'avenir. Ainsi, quand un homme du peuple parle d'un *étai*, pour désigner ce que le français nomme un *étau*, il cherche tout simplement à garder dans sa langue le vieux mot *estai*, que l'Académie enregistrait encore en 1740. Quand il dit *le lendroit d'une étoffe*, pour *l'endroit*, il fait ce que les philologues appellent une agglutination de l'article, absolument de la même manière qu'au XIVE siècle on s'est mis à dire *le lendemain* pour *l'endemain*, et au XVE siècle *le ierre* pour *l'ierre*. Avez-vous entendu des paysans dire *queu* pour *quel*, par exemple : « Queu temps de chien » ? Ce n'est pas, sur leurs lèvres, une faute de prononciation : ils vocalisent tout simplement la consonne finale du vieux produit *quél*, sorti du latin *qualis* ; et c'est un procédé parfaitement régulier, appliqué dans un grand nombre de mots du français classique. De même, quand j'entends une paysanne parler de ses *quatre-z-enfants*, au lieu de juger qu'elle prononce mal, je préfère penser qu'elle se souvient du parler de ses aïeules du XVIIe siècle, alors qu'on entendait dire les *quatre-z-éléments* par la plupart des dames, et « des mieux chaussées », fait remarquer Ménage. Tout cela, c'est proprement la vie des mots, qui naissent, se développent, meurent, et parfois ressuscitent. Comment parlerons-nous demain ? comment les Français parleront-ils dans un siècle ? Nul ne saurait le dire. La langue se meut constamment, et c'est dans le creuset populaire que naissent les formes nouvelles, que souvent se retrempe les anciennes. Au

plus intime de la conscience nationale, une force réside qui sans cesse exerce son action et crée dans le langage les mouvements néologiques ; dans la mesure où le peuple a gardé le génie de la langue, les produits de cette force rénovatrice seront autant de marques de vigueur et de santé ; au contraire, si des éléments étrangers ont trop profondément altéré l'esprit de l'idiome, les formes populaires feront paraître des signes de dégénérescence et de maladie.

Cette énergie instinctive ne saurait être maîtrisée ; et il n'est pas désirable qu'elle puisse l'être jamais, parce que, si elle est parfois néfaste, elle est surtout, et le plus souvent, féconde en conséquences heureuses. Là au moins où le génie de la langue est vivace, les mots forgés par le peuple sont tous beaux et méritent le droit de cité, que souvent la langue littéraire leur accorde, tandis que les savants, dans leurs laboratoires, n'ont jamais su produire que des termes malsonnants, parfois grotesques.

Pourrait-on du moins contrôler, diriger cette production du parler populaire ? Ce serait une grande entreprise, et dangereuse, et qui demanderait une somme peu commune de talents et de connaissances. Nos petites écoles, sans le savoir peut-être, s'y emploient ; elles n'y réussissent guère, et je pense qu'il n'y a pas plus lieu de s'en étonner que de s'en plaindre. Que le peuple continue de forger des sons ! C'est son rôle. Et, je le répète, ce n'est pas de sa prononciation que je veux parler.

Cependant, l'enfant du peuple, à l'école, apprend à parler, ne disons pas mieux, mais d'une autre manière. S'il pousse plus loin ses études, il se rapproche peu à peu du parler dit classique ; s'il les termine, enfin, le voilà qui passe pour un homme instruit. Il l'est peut-être ; en tout cas, il ne tient qu'à lui de le devenir, et c'est tout ce qu'on peut désirer. Dès lors, il n'est plus l'artisan à qui il appartient de fabriquer des mots ; il est l'homme cultivé à qui il incombe d'apprécier la valeur des termes et de ne s'en servir que si l'usage le plus sûr les a consacrés. Il ne lui est plus permis de se prêter à des mouvements rétrogrades que l'évolution de la langue classique ne justifie point, non plus qu'à des *nouvelletés*, comme on disait autrefois, que l'usage contemporain n'admet pas encore. L'usage, l'usage des gens qui parlent correctement, est devenu son maître.

« *Si volet usus* », disait Horace, « *Quem penes arbitrium est et jus et norma loquendi.* » Et c'est en parlant « des habits ainsi que du langage » que Molière a écrit :

Toujours au plus grand nombre il faut s'accommoder.

Mais il peut arriver, a dit quelqu'un, que l'usage soit un imbécile ; en ce cas, notre homme instruit pourra sans doute, mais avec discrétion, chercher à s'en écarter ; en général, cependant, s'il veut prétendre à quelque culture, il devra s'en tenir à la prononciation classique de son temps. Il éprouvera des difficultés à la découvrir. Car « l'usage, écrit Nyrop, ressemble parfois à la fée Morgane qui s'évanouit en fumée quand on s'en approche de trop près. » Il devra pourtant apprendre à discerner, dans les formes que l'usage propose, celles qui méritent d'être retenues ; et pour cette sorte de sélection, il n'est pas inutile d'avoir au moins ce qu'on pourrait appeler le sens phonétique, sinon cette discrétion avertie que donnent la science exacte de la grammaire et une suffisante connaissance de l'histoire. Autrement, et sans guide, on risquerait de prendre pour classique ce qui peut n'être que le produit d'un engouement ou d'un caprice. En nous efforçant vers une émission plus correcte des sons, gardons-nous donc également des retours vers la barbarie et des exagérations qu'un rigorisme mal dirigé peut parfois inspirer. Et rappelons-nous que pour être légitime, l'usage doit porter l'empreinte du génie national. L'arbitre suprême en fait de prononciation, c'est, non pas l'usage suivi par le plus grand nombre, mais l'usage adopté par ceux chez qui l'esprit de la langue est le mieux conservé. Nous donc, qui parlons la langue française, mais chez qui diverses influences peuvent en avoir amoindri ou altéré le génie premier, nous devons suivre ce que l'usage fait de changement dans la prononciation en France. Prenons garde, toutefois, qu'il y a plusieurs usages en France, et que tous ne sont pas du même aloi. « Lorsqu'on est né à Paris, disait naguère un professeur du Conservatoire, même dans un rang élevé de la société, on parle souvent mal, aussi mal quelquefois qu'à Marseille ou à Bordeaux ; » et il ajoutait : l'usage qu'il faut adopter n'est « pas l'usage de Paris, mais l'usage accepté comme bon à Paris par le plus grand nombre des gens bien élevés, des *honnêtes gens*,

comme on disait au grand siècle ». Il se rencontre, espérons-le, de ces *honnêtes gens* en dehors de Paris ; et avec de l'attention et des soins, le nouveau venu dont je saluais tout à l'heure l'avènement dans les milieux cultivés pourra sans doute acquérir une assez bonne prononciation sans s'expatrier.

Or, ce produit de notre culture, cet homme instruit, ou qui devrait être instruit, ou qui se propose de le devenir, c'est moi, c'est un autre, c'est l'un de vous peut-être ; nous le rencontrons, nous l'entendons parler... Nous pouvons juger de sa prononciation. Que vaut-elle ? N'hésitons pas à le dire : sauf de rares exceptions, elle n'est pas sans défaut ; on incline plutôt à la trouver médiocre ; plusieurs pensent même qu'elle est généralement défectueuse ; et le plus sûr, en somme, est de dire qu'elle est mauvaise.

Si ce jugement paraît trop sévère à quelques-uns, c'est peut-être qu'ils vivent dans un milieu privilégié, d'où sont bannis le coq-à-l'âne et le galimatias. Je les félicite et j'envie leur sort. Qu'ils sortent du cercle heureux dont la parole enchante leurs oreilles : ils n'iront pas loin sans être cruellement détrompés.

Même chez les gens apparemment cultivés, beaucoup de prononciations restent vicieuses ou le sont devenues ; les unes trop vieilles, les autres trop neuves ; celles-ci, produits d'une langue qui se développe sans frein ; celles-là, souvenirs d'un parler désuet, respectables encore chez le peuple, condamnables chez l'homme instruit.

Cela vient peut-être de ce que, s'il y a chez nous bon nombre de gens cultivés, il y en a plus encore qui ne le sont pas, mais qui veulent le paraître, et qui parlent. Je veux dire qu'ils ne se bornent pas aux conversations familières, où tant de licences sont permises : ils se mettent en évidence, ils s'affichent, ils parlent dans les assemblées, sur les tribunes publiques ; que dis-je ? ils parlent au microphone ! Grâce à ce merveilleux instrument, ils font entendre à la multitude, et jusqu'à l'étranger, des sons dont ils sont les seuls à ne pas apercevoir l'outrageante vulgarité.

Chez tous ceux qui par leur profession ou leur état sont appelés à parler souvent en public, on s'attendrait à trouver un souci particulier pour la correction du langage. Chose étrange, la plupart paraissent y apporter un soin si douteux qu'on dirait plutôt qu'ils ne s'en occupent guère. Pour un

orateur vraiment habile en l'art de dire, pour un avocat qui plaide sans faute, pour un politicien qui prononce *honnêtement*, pour un conférencier sans reproche, combien sommes-nous qui parlons, l'éloquence en moins, comme Démosthène avant les cailloux !

Ce serait un travail fastidieux que de relever les fautes de prononciation qui se commettent dans le langage courant. J'ai tenté, un jour, d'en faire le compte ; mais il y en a trop ; on s'arrête, découragé ; et c'est le cas de dire : on s'arrête parce qu'on ne s'arrêterait pas.

D'ailleurs, en cette matière, il y a lieu de distinguer entre les *fautes* et les *défauts*. La *faute de prononciation*, qui défigure la physionomie d'un mot particulier, est moins pernicieuse que le *défaut de prononciation*, qui altère le timbre d'un son dans tous les mots où il se rencontre. Partant, il est opportun de corriger d'abord les *défauts*, pour ensuite faire plus aisément disparaître les *fautes*.

Vous entendez souvent, n'est-il pas vrai, *prononcer*, *denner*, *déjeuner*, *secoupe*. Ce sont autant de fautes, mais combien faciles à éviter quand elles ne proviennent pas d'un véritable défaut. Si le coupable ne cède pas habituellement à l'inclination paresseuse qui se contente d'un son neutre et sans caractère, là où il faut un timbre clair et précis, il suffit d'un peu d'attention. Celui qui, n'ayant pas de défauts graves, fait une faute particulière sur un mot la commet uniquement parce qu'il ne sait pas comment ce mot doit se prononcer et qu'il ne se donne pas la peine de l'apprendre, ou encore parce que, sachant ce qu'il faut dire, il ne s'aperçoit pas qu'il le dit mal.

Frédéric Passy avait un jour une discussion avec son fils sur la prononciation du pronom *il* devant un verbe commençant par une consonne. Tous deux orthoépistes distingués, ils disputaient, le père soutenant que même dans la conversation familière il fallait, comme dans le discours soutenu, prononcer *il*, et le fils prétendant que, pour donner plus de légèreté à la parole, il était parfois permis d'élider l'*l* finale, pour dire, par exemple : « I' court, i' viennent », au lieu de : « Il court, ils viennent. » Et Paul Passy disait : « Vous-même, mon père, en conversation, vous ne manquez jamais de prononcer *i'*. » Sur quoi, un ami se présente, et le vieillard de l'interpeller : « Voyez comme mon fils se trompe, *i'* prétend que je prononce *i'* ! »

On peut croire que Paul Passy avait raison, et que de supprimer l'*l* dans le parler rapide et familier, c'est une licence permise ; mais pour Frédéric, c'était une faute, et il la faisait sans s'en apercevoir.

Les défauts sont donc plus graves que les fautes. Ils affectent, nous l'avons dit, le timbre et le caractère même des sons. Si, par exemple, en émettant le son *s*, je ne lui donne pas la clarté, la netteté, le coloris, le timbre voulu, je prononcerai mal tous les mots où ce son se rencontre ; ainsi, chaque défaut de prononciation produira des centaines, des milliers de fautes. Voilà pourquoi il est utile, il est nécessaire de corriger d'abord les défauts avant de s'occuper des fautes qui en découlent. A quoi bon apprendre que telle syllabe de tel mot doit se prononcer par tel son, si je ne sais pas émettre ce son avec le timbre qui lui est propre ? et comment pourrai-je le reproduire au moment voulu, si ni mon larynx n'est habile à le former, ni mon oreille à le percevoir ?

Or, nous faisons des fautes particulières qui n'ont d'autres causes que l'inattention ou l'ignorance. Cela n'est rien. Il incombe à chacun d'apprendre quelle est la prononciation correcte et de ne plus pécher. Ainsi, plusieurs disent *contravenir* et *contrevention*, quand ils devraient prononcer *contrevenir* et *contravention* ; une remarque faite à point leur permettrait de se corriger. Mais, ce qui est plus grave, nous avons de véritables défauts. Il est peu de sons français auxquels nous sachions donner habituellement les timbres qui les caractérisent.

Quel sort faisons-nous, le plus souvent, à la voyelle ordinairement représentée en écriture par la lettre *e* surmontée d'un accent grave ? Autrefois, il était reconnu qu'on la fermait ; parce que le vieux français avait ainsi parlé, on disait : *père*, *mère*, etc. ; mais déjà cela devint en quelque sorte incertain, quand, en 1740, l'Académie, qui écrivait encore *mère* avec un accent aigu, enseigna cependant que *père* prenait l'accent grave. Aujourd'hui le son doit être ouvert ou moyen ; mais n'avons-nous pas pris le tour de l'ouvrir trop ? Plusieurs vont jusqu'à la diphtongue : *paère*, *maère*. Chez le peuple, cette diphtongaison peut marquer que la langue est vivante, puisque la voyelle se segmente pour évoluer encore comme elle avait fait au XVe siècle ; mais il n'est pas moins certain que, dans la bouche

d'un homme instruit, l'ouverture exagérée du son *è* constitue un défaut général, et qui conduit fatalement à un grand nombre de fautes.

Pareillement — au contraire, devrais-je dire plutôt — nous avons la mauvaise habitude de fermer la voyelle *i*. Vous avez dû entendre des gens dire qu'ils vont à l'*église* (avec un *i* bref et fermé) ; la faute de prononciation vous a frappés, parce que l'*i* est bref et qu'il devrait être long. Il y a cependant une chose plus grave, et qui révèle un véritable défaut : c'est que la voyelle est fermée, au lieu d'être ouverte ; et, par suite de ce défaut, la plupart d'entre nous font la même faute dans un grand nombre de mots, comme *midi*, dont nous prononçons mal la première syllabe.

Et que dire de l'altération fréquente des sons-voyelles sous l'influence de consonnes voisines ? Y en a-t-il beaucoup qui résistent à la tendance que nous avons à les nasaliser, comme dans *min-me* (pour *même*), *problin-me* (pour *problème*), *main-son* (pour *maison*), ou à les labialiser, comme dans *breuf* (pour *bref*), *acheuve* (pour *achève*), *leuvre* (pour *lèvre*), etc ?

Pour les consonnes, des exemples pareils montreraient des défauts d'articulation non moins pernicieux. Pourquoi, si ce n'est par suite d'une habitude mauvaise, doublons-nous souvent la consonne *l* quand elle est simple, comme dans *je l'ai vu* (pour *je l'ai vu*), *nous l'avons* (pour *nous l'avons*) ? Et devons-nous nous résigner à garder toujours nos *d* et nos *t* sifflants ?

Quant au blèsement, au zézaïement, au grasseyement, ce sont des vices. N'en parlons pas, quoique sur l'*r* grasseyée, l'*r* classique, et l'*r* vélaire de Paris, il y aurait beaucoup à dire...

Mais à signaler tous nos manquements, je sortirais du cadre que je me suis tracé. Je veux seulement montrer, par des observations générales, que sur plus d'un point notre prononciation du français est atteinte et qu'il est urgent d'y remédier. Aller plus avant dans le détail ne conviendrait pas plus au conférencier qu'à l'auditoire.

C'est au maître, spécialiste en phonétique, qu'il appartient de relever tous nos défauts de prononciation et d'indiquer le remède spécifique qui nous peut guérir de chacun. Tâche rude, mais nécessaire. Une simple observation, un conseil, nous l'avons vu, peut faire éviter une faute ; on ne corrige

pas aussi aisément, ni sans connaissances techniques chez le maître et sans de patients exercices chez l'élève, des défauts invétérés. Il ne suffit pas de remarquer que ces défauts dépendent d'une certaine mollesse dans les organes de la phonation. Cela est vrai, sans doute, du moins pour partie ; nous sommes les victimes de la loi du moindre effort ; mais ce n'est rien de le savoir : pour guérir le mal, il faudrait réapprendre la leçon du maître de philosophie du *Bourgeois gentilhomme*, et pousser encore plus avant l'enseignement de Molière.

Peut-être n'est-il pas inutile cependant de noter ici que nos défauts de prononciation ne nous appartiennent pas exclusivement. Dans notre langage, il y a si peu de choses qui nous soient propres ! Nous pouvons revendiquer, comme étant bien des produits de notre crû, une vingtaine de mots, une vingtaine tout au plus, et dont le quart peut-être a de la valeur. Le reste nous vient de France. Nous n'avons même pas inventé nos défauts. Nous les avons reçus du normand, du picard, du bourguignon, du saintongeais, et même du francien, des vieux parlers de l'Île-de-France. Mais ces défauts hérités des ancêtres, nous les avons gardés, et nous les cultivons encore, comme s'ils constituaient une partie précieuse de notre patrimoine. C'est vraiment pousser trop loin le goût des choses d'autrefois que de laisser ces défauts envahir de leurs produits jusqu'au discours soutenu. Quelque vénérable que puisse paraître leur origine, l'homme qui se pique de parler correctement a le devoir de s'en corriger d'abord.

Une fois les défauts corrigés, une fois maîtrisée la formation exacte des sons, il reste, pour la bonne prononciation des mots, à se conformer à l'usage, dont je parlais tout à l'heure, à l'usage des *honnêtes gens*. Nous avons vu que cela ne va pas toujours sans certaines hésitations. Ajoutons que cela comporte aussi un danger, qui a toujours existé et partout mais qui se trouve particulièrement grave chez nous, réduits souvent à chercher dans les livres la prononciation des mots.

L'écriture exerce en effet sur la prononciation une influence fâcheuse, contre laquelle les philologues les mieux avertis ont mis en garde ceux qui tiennent à la beauté de l'idiome. Aussi, lorsqu'un usage ne se forme que sous l'action de l'écriture, il est permis au moins de lui résister un certain temps.

Pour illustrer ce phénomène, rappelons seulement que, dans les mots de la langue française, des lettres adventices ont été sans aucune raison intercalées par les savants du XVI^e siècle, mal renseignés sur l'étymologie. C'était l'époque où l'on croyait que *cadavre* venait de *caro data vermibus*. Ignorance qui, pour plusieurs, persista jusqu'au XIX^e siècle, et qui faisait dire à Voltaire que l'étymologie était une science où les voyelles n'étaient rien et les consonnes fort peu de chose. Ainsi, parce qu'on ne savait pas que *pois* venait de *pensum*, on s'imagina que ce mot était dérivé de *pondus* ; d'où le *d* du mot moderne *pois*.

Ce que laisse une personne à ses héritiers s'était appelé un *lais*, substantif verbal de *laisser*. Mais, croyant voir dans ce mot un produit du verbe *legare*, on se mit à écrire *leg* ; puis, pensant que cela pouvait venir de *legatus*, on épela *legs*. Et voilà que, sous l'influence de cette écriture, s'est accréditée la prononciation *lèg'*, et même *lègz'*. Ceux qui réagissent contre de pareilles déformations ne font pas de fautes graves.

De même, une minorité qui s'accroît prononce aujourd'hui *domp'ter*, *domp'teur*, sans songer que le *p*, qui n'existait ni dans le vieux français, ni dans le latin *domitare*, a été ajouté par erreur.

Encore à cause de l'écriture, dont ils cherchent à traduire tous les signes, des orateurs se plaisent à faire entendre toutes les consonnes redoublées ; ils disent : *ac'courir*, *af'freux*, *ag'graver*, *col'lation*, *col'légien*, *col'line*, *com'mémoration*, *som'mité*, *op'portunité*, *op'position*, *lit'térature*, etc., qu'il est plus simple et plus correct de prononcer par une consonne simple suivant la règle générale. Ce n'est que par exception que la consonne redoublée doit sonner double. Seul, le souvenir de l'écriture produit ces articulations trop lourdes. « Ces formes, écrit Paul Passy, sont surtout communes chez les gens de peu d'éducation qui s'efforcent de parler bien ; » et d'un orateur qui prononçait ainsi, Remy de Gourmont disait : « Le malheureux ! Il veut montrer qu'il sait l'orthographe ! »

Inutile d'ajouter que le souci d'éviter les prononciations trop raffinées doit surtout s'appliquer au parler de la conversation. Car, entre la prononciation classique et la vulgaire, il y a la prononciation familière, qui convient à la conversation courante ; celle-ci se permet un certain laisser-aller,

ou du moins des licences qui ne sont pas sans contribuer à son charme, mais qui seraient déplacées dans le discours académique.

Faut-il dire *gageure* ou *gagure*? Si vous parlez en public, prenez-y garde; mais entre amis prononcez ce mot comme vous le voudrez: l'usage *oscille* ou *oscil'e* — car, pour reprendre la dernière parole du grammairien Beauzée, l'un ou l'autre se dit... ou se disent. Je ne crois cependant pas devoir insister: nous ne sommes que trop portés déjà à parler familièrement.

Mesdames et Messieurs, je ne vous ai jusqu'ici fait entendre que des propos peu aimables, et qui avaient l'air d'être des reproches. Ne les prenez pas pour vous, qui parlez bien; mais, il est bon que vous le sachiez, d'autres les méritent. Je peux sûrement l'affirmer, car j'ai constaté et longtemps observé les défauts dont j'ai parlé: ce sont les miens, et je sais aussi que plusieurs parlent de la même façon.

Avant de terminer, il me reste à dire une chose, qui n'est pas moins vraie que le reste, mais qui est agréable, et que vous m'en voudriez de n'avoir pas dite. C'est que chez nous les femmes parlent mieux que les hommes. Sur leurs lèvres, les timbres sont plus purs, les sons plus nets.

Quelles sont les causes de cette supériorité?

Dirons-nous que l'exercice a mieux assoupli chez elles les muscles de la phonation? Ce serait une plaisanterie facile, et qui n'expliquerait rien; car parler plus ne conduit pas toujours à parler mieux.

Vous prononcez mieux que nous, Mesdames, parce que vous avez plus que nous la curiosité des choses délicates, des coloris qui se conviennent, des sonorités qui s'harmonisent. Vous aimez qu'une note soit claire et qu'un bruit soit léger. Une sorte d'instinct aristocratique vous éloigne de ce qui a des dehors informes ou grotesques, vous attire au contraire vers les lignes précises et nettement dessinées. Vous mettez naturellement de la grâce en vos discours; cela vous conduit à y mettre de la correction.

Prenez garde, cependant, que noblesse oblige. Parce que généralement vous parlez mieux, il sera exigé que vous parliez toujours très bien. La langue française a de ces exigences: plus on se montre habile à la manier, et plus on est tenu de la respecter. Dans la bouche d'un homme, certaines prononciations douteuses sont attribuées à la

précipitation, à la négligence ; souvent elles passent inaperçues. Sur des lèvres féminines, elles seraient tout de suite remarquées : ce seraient des fautes grossières.

Ainsi votre supériorité dans ce domaine vous impose une obligation de faire toujours mieux, et à celles qui auraient atteint la perfection, le devoir de s'y maintenir. Car, en ce point, il est facile de dégénérer ; et, à ce propos, vous permettez peut-être que je vous signale un péril qui se fait menaçant.

Si les hommes parlent mal, c'est surtout parce que la vie les jette dans des milieux où se perd aisément le soin du beau langage ; les affaires, la politique, la lutte brutale des ambitions, la mêlée populaire sont de mauvaises écoles. L'homme doit s'y plonger ; et des contacts qu'il y subit, il rapporte plus d'une blessure. Rappelez-vous la fable de l'hermine et du sanglier. Il voyageaient de compagnie ; un marais fangeux se trouve sur leur chemin : le sanglier s'y jette et le traverse ; l'hermine reste sur le bord et fait un détour, crainte de souiller la blancheur de sa robe. Restez, comme elle, sur le bord du borbier ; observez, si cela vous intéresse, mais de loin les ébats de ces sangliers que sont les hommes. A les suivre, vous recevriez des éclaboussures... Vous apprendriez à prononcer aussi mal qu'ils le font.

Gardez donc sur nous cette supériorité, Mesdames. Ne risquez pas de la perdre dans des exercices qui conviennent à des natures plus rudes. L'élégance et la douceur correcte de votre parler fait le charme des foyers et des salons. Continuez à régner là où vous êtes assurées de rester souveraines.

Adjutor RIVARD.
